

Assistant en architecture / Assistante en architecture

Assistant de conception des ouvrages et des équipements/Assistante de conception des ouvrages et des équipements, Collaborateur d'architecte/Collaboratrice d'architecte



Son rôle : traduire graphiquement les projets de l'architecte. À l'aide de logiciels, l'assistant en architecture crée des maquettes virtuelles en 3D (3 dimensions). Il assiste l'architecte aux cours de la conception, des études techniques et du suivi des travaux.

 Statut d'exercice : **salarié**

 Niveau de formation requis : **bac ou équivalent**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Seconder l'architecte

L'assistant en architecture est chargé de seconder et d'assister l'architecte, l'urbaniste ou encore l'ingénieur du bâtiment dans la conception et le suivi opérationnel des projets de construction. Il réalise principalement des études techniques et administratives et assure le suivi des travaux non complexes... sans toutefois se substituer à l'architecte, celui-ci ayant toujours la maîtrise globale du projet.

Réaliser des plans sur ordinateur

L'assistant est chargé d'élaborer des productions graphiques (dessins, plans, maquettes). Il peut partir d'un croquis de l'architecte pour réaliser un plan. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet de construction : il réalise des plans, des maquettes en 3D qui intègrent les perspectives. Pour cela, il utilise des logiciels graphiques de CAO et DAO (conception et dessin assisté par ordinateur).

Collaborer aux études techniques

Il est aussi chargé de collecter des informations et intégrer des données dans les études techniques. Sur le plan administratif, il participe à la construction des dossiers (demandes de permis de construire, études d'impact), à la vérification de documents graphiques (plans), à l'estimation partielle du budget d'un projet.

COMPÉTENCES REQUISES

Précis et technique

L'assistant possède des compétences techniques pointues. Pour réaliser des plans d'ouvrages, il doit être précis et savoir maîtriser la perspective à main levée ainsi que les logiciels comme AutoCAD ou ceux de maquettes en

3D comme SketchUp. Il maîtrise les outils informatiques spécifiques et logiciels de représentation graphique. Il sait lire et utiliser un plan correctement et est capable de réaliser des plans, à partir de données techniques (métrages, mesures, implantation des arrivés d'eau ou d'électricité etc.). Il dispose aussi de connaissances sur le bâtiment en acoustique, en résistance des matériaux etc.

À jour sur la réglementation

Pour concevoir des dossiers d'études techniques et réglementaires en matière de marchés, d'études d'impact, de permis, d'installations classées, il doit aussi bien connaître la réglementation en matière d'urbanisme, les normes environnementales en vigueur et les techniques et procédures relatives à la conception d'ouvrages, d'installations ou d'équipements. Par ailleurs, un bon niveau en anglais technique est un plus.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1850 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Un métier lié à la construction

Les grandes agences d'architecture sont la voie d'entrée privilégiée des jeunes diplômés dans le métier. L'activité des agences d'architecture peut baisser en fonction de la conjoncture générale dans le bâtiment. Le secteur étant reparti plutôt à la hausse, l'embellie est réelle pour les agences réalisant des études sur les programmes de logements (privés ou mixtes public-privé). Les constructions de maisons individuelles et de logements collectifs devancent les équipements publics.

Diversification envisageable

Si la plupart du temps ce collaborateur est salarié dans une entreprise d'architecture et de maîtrise d'oeuvre en construction, rénovation et réhabilitation du bâtiment, il peut aussi travailler dans les entreprises du paysage ou encore auprès d'un architecte d'intérieur.

Évolution possible

Avec l'expérience, l'assistant en architecture peut évoluer vers un poste d'assistant de direction, assistant principal ou chef de projet, au sein d'un grand cabinet d'architectes.

OÙ L'EXERCER

En équipe

L'assistant exerce la plus grande part de son activité devant son ordinateur, au sein de l'agence d'architecture. Il arrive qu'il se déplace sur le terrain, principalement pour effectuer des mesures. Il travaille avec un ou plusieurs architectes et assistants, en fonction de la taille du cabinet. Lorsqu'il est chargé d'assurer le suivi des travaux, il peut se déplacer pour contrôler l'avancement sur le terrain et assister aux réunions de chantier avec les chefs de travaux.

Salarié dans le secteur privé

Il exerce comme salarié au sein d'une agence d'architecture ou d'urbanisme ou encore dans un bureau d'études spécialisé en ingénierie du bâtiment, une société de construction etc. Les agences d'architecture sont souvent de petite taille, avec en moyenne 2 salariés.

Quelques postes dans le public

L'assistant en architecture peut aussi travailler dans la fonction publique, en tant que technicien des services culturels et des Bâtiments de France, à condition d'avoir réussi un concours. Il existe, par ailleurs, des postes de chargés de mission ou d'assistants territoriaux au sein des services techniques des collectivités (grandes métropoles, régions, etc.), également accessibles sur concours.

LES ÉTUDES

Le bac professionnel bâtiment propose l'option assistant en architecture. Dans les faits, l'assistant architecte est titulaire d'au moins un bac + 2, + 3 (BTS, BUT, premier cycle des écoles d'architecture) voire d'un bac + 5.

Bac ou équivalent	Durée standard	En Grand Est
Bac pro technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture (TB2A)	3 ans	Dans 9 établissements
Bac + 1 ou 2	Durée standard	En France
BTS bâtiment	2 ans	Dans 131 établissements
Bac + 3	Durée standard	En France
Diplôme d'études en architecture (DEEA)	3 ans	Dans 22 établissements
Licence pro mention métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	1 an	Dans 12 établissements
Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction	1 an	Dans 6 établissements

Sources : Onisep 03.2025 ©Shurkin_son-Freepik